

« Ce n'est pas parce qu'un régime est auto-

Sebastian Santander (ULiège) replace l'extradition de Nicolás Maduro par Washington dans l'histoire des interventions unilatérales américaines et alerte sur les risques pour l'ordre international.

ENTRETIEN

LORRAINE KIHL

A lors que les leaders européens se sont montrés très prudents dans leurs réactions après l'attaque du Venezuela et la capture de Nicolás Maduro par les Etats-Unis, Amnesty international a dénoncé l'ilégalité d'actions de nature à aggraver « encore la dégradation du droit international et de l'ordre international fondé sur des règles ». Pour l'ONG, « ces actions témoignent d'un système international régi par la force militaire, les menaces et l'intimidation, et elles accroissent le risque d'actions similaires par d'autres ». Une analyse que rejette Sebastian Santander, professeur de relations internationales à ULiège et directeur du centre de relation international Cefir.

Cette attaque des Etats-Unis et la capture et l'extradition de Nicolás Maduro se justifient-elles d'une quelconque manière du point de vue du droit international ?

Pas du tout. C'est une intervention unilatérale qui ne respecte aucun droit. Le droit international ne se prononce pas sur la nature politique interne d'un régime. La seule condition justifiant une intervention armée est lorsque l'intégrité et la souveraineté ont été violées par un pays tiers. C'est la légitime défense. Vous ne pouvez pas intervenir dans les affaires internes d'un autre pays parce que le régime politique ne vous convient pas. Intervenir pour capturer et extraire le président d'un Etat souverain, c'est violer le droit international. Quant au jugement de Nicolás Maduro aux Etats-Unis, les Etats-Unis ont développé un droit à portée extraterritorial qui considère que les cours fédérales sont compétentes pour certains crimes – notamment le trafic de drogue, le blanchiment d'argent ou le terrorisme. Il y a eu un précédent : l'exfiltration du président du Panama, Manuel Noriega, en 1989, par l'administration Bush senior afin de le juger devant une cour fédérale pour participation à la criminalité organisée et au trafic de drogue.

Il s'agit d'une procédure justifiée ou d'un prétexte ?

Ça reste terriblement flou car les termes de « terroriste narcotrafiquant » qui sont inventés pour juger Nicolás Maduro sont inadéquats. D'abord, ce n'est pas un terroriste. Ensuite, aucun observateur un peu honnête ne qualifierait le Venezuela de narco-Etat, c'est-à-dire un Etat qui tire les ficelles et contrôle la criminalité organisée et le trafic de drogue. On constate que des membres du régime de Maduro faisaient des affaires avec la criminalité organisée, mais la grande majorité de la drogue ne faisait que transiter par le Venezuela. Il s'agit d'une couverture de l'administration Trump pour justifier l'intervention et mettre en place un régime favorable à terme.

Le chef de l'ONU et Amnesty international ont dénoncé l'ilégalité de la manœuvre américaine, mais les réactions européennes étaient plus que modérées...

Oui, Kaja Kallas, qui incarne la voix de l'Europe, a appelé « à la retenue »... Tout d'abord, on parle d'un régime corrompu, clientéliste, népotiste qui, avec les années, a créé une crise sociale et migratoire très importante, qui a emprisonné des opposants politiques. Ce

qui explique en partie la retenue. Mais si les réactions des dirigeants européens sont timorées, c'est probablement surtout en raison de la dépendance des Européens aux Etats-Unis. On est occupés à négocier un plan de paix pour l'Ukraine, il s'agit de ne pas se mettre à dos l'administration Trump en se montrant très critiques. Et les Européens sont un peu paralysés par le personnage de Trump et ses décisions qui semblent prises sur des coups de tête. Mais en ne condamnant pas, alors que l'Union européenne ne jure que par le droit international, on conforte l'idée d'une Europe faible.

Ce n'est pas la première fois que l'administration Trump s'assied sur le droit international. Quel est le risque à terme ?

L'administration Trump ne fait qu'aggraver un chamboulement qui a cours depuis un certain temps. On peut déjà remonter à l'invasion de l'Irak et du désordre que cela a créé. Pour le gouvernement actuel, le droit international est une camisole, une entrave à l'« America first », une atteinte à la souveraineté des Etats-Unis. On est dans une logique unilatérale et arbitraire. Le problème, c'est le message : le droit peut être outrepassé pour défendre nos intérêts nationaux. Ça donne une carte blanche à d'autres grandes puissances : Poutine pourrait faire la même chose avec Zelensky, la Chine pourrait attaquer Taiwan... Et ceux qui vont perdre,

ce sont les moins puissants qui risquent de s'engager dans une course à l'armement pour se protéger.

Donald Trump a menacé d'autres pays d'Amérique latine. Le Groenland aussi doit se faire du souci ?

Trump se crée une image de prédateur de matières premières. Il a nommé un émissaire spécial pour le Groenland, sous autorité du Danemark, son allié de l'Otan. S'il continue à avancer dans ce sens, il remet en question les intérêts d'un pays allié. De sorte que les alliances ne seront plus un système permanent mais conjoncturel : on peut négocier avec le Danemark sur ce dossier et on verra par la suite.

Les Etats-Unis risquent-ils des sanctions ?

(Il rigole.) Franchement, aucun pays ne s'avancera là-dessus. La crainte du retour de bâton est trop forte. Les conférences de presse qui ont suivi l'attaque ont donné le ton : si vous vous mêlez des intérêts américains, vous allez le payer cher. Ils considèrent qu'ils sont dans leur bon droit, d'autant que l'Amérique latine est vue comme leur arrière-cour.

Cette attaque, c'est une juste interprétation de la doctrine Monroe ?

Il y a de cela, mais il n'y a pas que cela. La doctrine Monroe, au départ, envoyait le message aux Européens d'arrêter leurs incursions en Amérique. Mais dans la deuxième moitié du XIX^e siècle, un autre concept a émergé : la destinée manifeste. C'est cette idée que les Etats-Unis ont été élus par une force suprahumaine pour jouer le rôle de shérif sur la Terre, une sorte de mission civilisatrice. C'est ce qui a mené les Etats-Unis à une politique interventionniste dans le

monde. Et puis s'est ajouté le corollaire Roosevelt, au début du XX^e : une politique de la canonnière. C'est l'ensemble de ces trois principes qu'on retrouve ici : l'administration Trump veut chasser les puissances étrangères du continent américain, en l'occurrence pas les Européens, mais la Chine, la Russie et l'Iran. La destinée manifeste, on la retrouve dans le discours de Trump quand il explique qu'il devait intervenir parce qu'un autre pays n'aurait pas pensé aux intérêts du Venezuela. Et le corollaire Roosevelt, c'est de mobiliser sa puissance militaire.

Trump n'est pas le seul à questionner le droit international, à le trouver trop contraignant. C'est un discours qui vit fort aujourd'hui, y compris dans des partis traditionnels.

C'est une position politique, mais pas juridique, pour justifier une intervention armée dans un pays. Mais ce n'est pas parce qu'un régime est autoritaire qu'on peut intervenir. Dans ce cas, pourquoi on n'intervient pas au Myanmar où la junte massacre les minorités ? Ou au Niger ? Au Burkina Faso ? En Corée du Nord ? En Chine ?

Mais à défaut d'une intervention hors du cadre légal, qu'est-ce qui aurait pu être fait, en l'occurrence, pour soutenir les Vénézuéliens ?

Il y a eu plusieurs initiatives par le passé, avec notamment un candidat d'opposition qui s'est autoproposé président, avec le soutien de divers pays. Mais avec un pouvoir qui s'accroche, il est compliqué de changer la donne. Il aurait peut-être fallu une véritable initiative issue des institutions internationales, mais elles ont perdu en crédibilité ces dernières années.

L'appel de Zelensky

C'est une petite touche d'humour qui n'est pas passée inaperçue. Interrogé sur l'action américaine au Venezuela et sur la façon d'y réagir, le président ukrainien, Volodymyr Zelensky a adressé une réponse lourde de sous-entendus : « S'il est possible de régler le problème des dictateurs de cette manière, aussi facilement, alors les Etats-Unis savent ce qu'il leur reste à faire », peut-on entendre dans une vidéo relayée par The Associated Press. S.GG

ABONNÉS



« Absolute Resolve » : les coulisses de l'opération américaine qui a fait tomber Nicolás Maduro

vu d'Europe Les leaders satisfaits mais réticents à condamner

BERNARD DEMONTY
UGO SANTKIN

Le président des Etats-Unis viole le droit international, mais débarasse en même temps un pays d'un dictateur soupçonné de crimes contre l'humanité. C'est toute l'ambiguïté de la situation, qui explique aussi en partie l'ambivalence des réactions des démocraties européennes. C'est particulièrement prégnant côté belge, où le ministre des Affaires étrangères, Maxime Prévot, relève les deux versants de ces événements. « Les Vénézuéliens méritent un régime démocratique et légitime, qui leur a fait défaut avec Maduro. Ce dernier doit répondre de ses actes. Parallèlement, comme la Belgique le répète inlassablement, le droit international doit être respecté en toutes circonstances. Nous avons tous intérêt au respect d'un ordre international basé sur des règles. Nous espérons une désescalade rapide et une transition pacifique. La population civile doit être épargnée. »

Les réactions des partis belges sont toutes empreintes de cette dualité, à l'exception notable du PTB, qui condamne lourdement l'opération américaine sans critiquer (ni soutenir) le régime de Maduro. Le président de parti, Raoul Hedebourgh, a uniquement condamné « les bombardements criminels et illégaux contre le Venezuela », sans appeler à une transition démocratique. « Ces frappes délibérées constituent des crimes de guerre commis au mépris de toute vie humaine et de toutes les normes de droit international. »

Ailleurs en Europe, les réactions oscillent aussi entre un soulagement quant à la chute de l'homme fort de Caracas et un appel au respect du droit international, mais avec généralement une grande prudence dans la condamnation des Etats-Unis. Le chancelier allemand Merz incarne cette posture réservée, dans une communication écrite diffusée seulement samedi soir. Après une condamnation ferme de Maduro, le conservateur termine son communiqué en estimant que « la classification juridique de l'intervention américaine est complexe et, pour cette raison, prendra du temps. Mais d'une manière générale, les principes du droit international doivent s'appliquer dans les relations



Un millier de manifestants se sont retrouvés dimanche devant l'ambassade des Etats-Unis à Madrid pour dénoncer une « agression impérialiste ». © AFP

